

## **REUNION DU CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE « CULTURES ET SOCIÉTÉS »**

---

Mardi 8 avril de 13h à 16h en salle 521 de la Pyramide

Présents : M.-E. Plagnol, G. Thierry, D. Ducard (CEDITEC), I. Poutrin (CRHEC) ; G. Villanueva (IMAGER), J.-P. Rocchi (IMAGER), B. Petey-Girard (LIS), C. Dardy (LIRTES), C. Frétygné (LIRTES), J. Chiron (doctorante), M. Desnica (doctorante), TH Ly (admin.)

*Sigles :*

EA équipe d'accueil  
ED école doctorale  
DED département des études doctorales  
CS cultures et sociétés  
EC Enseignant-Chercheur

Prise de notes par Jeanne Chiron

### Introduction

Prochain conseil de l'ED : 30 juin, veille du jour de la réunion d'attribution des contrats doctoraux. Il y en aura 4 pour CS cette année pour l'UPEC + 3 pour l'UPEM (chiffres annoncés le 7 avril lors de la Commission Recherche de l'UPEC), sans compter les deux postes fléchés par la COMUE (thème santé-société, villes-territoires)

NB : Changement de termes, le PRES est désormais la COMUE, la COMMunauté d'Universités et d'Établissements Paris-Est

### **1. Budget prévisionnel mission et soutenances : dates et frais**

Rappel de l'importance de l'anticipation des budgets pour les soutenances. La somme de 640€ correspond au coût moyen d'une thèse en 2013, utilisé comme base de calcul pour estimer les dépenses au plus proche de la réalité.

*Voir le budget en bas de ce document.*

L'année dernière, 18 thèses ont été annoncées comme soutenables et non soutenues ; les budgets n'ont pu être réutilisés et ont donc été perdus ; heureusement le budget alloué par le DED n'a pas baissé pour cette année.

**Il serait bon d'avoir un chiffre estimé fin juin, et de revoir ce chiffre début septembre**, afin de prendre en compte les travaux qui ne sont pas suffisamment avancés ou qui ne sont pas au niveau. « Septembre est le moment de la vérité »

Les budgets seront alors réutilisables, pour renouveler par exemple les ordinateurs portables qu'on prête aux doctorants.

Il serait aussi nécessaire d'anticiper le coût des différents jurys, notamment les thèses en cotutelle dont le coût est élevé.

Cette année, les soutenances sont estimées à 34, en tenant compte des doctorants inscrits en 7<sup>e</sup> année et au delà (prolongation due au doublement du temps de doctorat pour les enseignants du secondaire, principe approuvé par le comité AERES).

La question est de connaître précisément auprès du service financier de l'ED à Champs sur Marne jusqu'à quelle date on peut dépenser l'argent. Réponse de Marne : Si la date officielle n'a pas encore été arrêtée, on peut tabler sans trop se tromper comme l'année dernière sur fin novembre, voire tout début décembre. En revanche, les délais de réception des documents seront écourtés (autour de la fin de l'année civile).

## **2. Missions des doctorants :**

Rappel de deux choses essentielles :

- l'importance des demandes en amont
- l'importance du respect de la démarche : le dossier complet est envoyé par Thanh-Ha Ly aux directeurs d'équipes, qui l'ont envoyé aux encadrants.

Il contient :

- une lettre d'appui du directeur de thèse
- une lettre d'appui du directeur d'EA
- une lettre de motivation du doctorant (motif scientifique de la mission)
- une estimation des frais
- le programme

Le formulaire est désormais accessible sur le site de l'ED.

## **3. le co- financement EA-ED**

*Voir les tableaux plus bas.*

Proposition est faite d'établir des critères de sélection des dossiers de co-financement ; or l'établissement de ces critères poserait problème car les labos et les champs de recherche sont très divers...

La question est soulevée de la répartition des financements à l'intérieur de chaque équipe, où il faut diviser les budgets entre enseignants-chercheurs et doctorants, ce qui pose problème.

Il faudrait connaître les dotations de chaque EA

LIS : 31 000 € avec 28 EC et 91 doctorants

IMAGER : 30 000€ + 9 500€ pour 45 EC

LIRTES : 57 doctorants, 40 EC, 30 000€ ; dotation pas consommée ; actuellement applique la répartition 1/3 labo, 2/3 ED

CRHEC : peu de demandes

**Proposition : fixer un financement des EA à hauteur de 33%, donc 67% pour l'ED**

Mesure appliquée dès 2014 ; bilan en fin d'année

NB : Ne surtout pas changer les règles en milieu d'année

Problème de contrôle du dossier par le directeur de l'EA, ce qui engendre beaucoup de mails... **Décision est prise de répartir plus précisément les rôles** : une lettre circonstanciée du directeur de thèse sur les qualités scientifiques du dossier, et une courte évaluation budgétaire de la part du directeur d'EA.

Afin d'obtenir un budget en temps réel, demande à Thanh-Ha de fournir de manière trimestrielle un document de synthèse sur les budgets.

#### **4. Renouveaulement du conseil de l'ED en fonction des nouvelles nominations et élections**

Cette question se pose suite à la visite AERES, pendant laquelle il y a eu une longue discussion avec le comité sur la question de la répartition des collèges : le collège 1 est plus important que le collège 2 ; or ils devraient être exactement égaux.

Il faudrait de plus 4 représentants du monde extérieur au lieu des 3 actuels

La question du vote des directrices se pose : elles ne comptent pas au titre de leur ED, mais comptent sur le chiffre total des 13 membres du collège 1. S'ajoute à cela le fait que le conseil doit être représentatif Marne/Créteil.

**Proposition de réduire le conseil à 1 représentant par EA, ce qui change le calcul des autres :**

**Collège 1 : 1 représentant par EA et 2 directrices = 10**

**Collège 2<sup>1</sup> : 4 doctorants, 3 représentants des EC étrangers et 3 représentants du monde industriel ou socio-économique.**

Il serait bon qu'un des doctorants du REV démissionne.

Compte tenu de la taille du DICEN et du CECCOPOP, Christian Bourret et Philippe Maarek seront membres invités du Conseil de l'ED.

Chercheurs étrangers : faire remonter des propositions de collègues ; pour une réunion du conseil 3 fois par an.

#### **5. Bureau**

= le conseil restreint ; discussion sur ses représentants ; rien n'est inscrit dans les textes.

#### **6. Contrats doctoraux**

UPEC : 31 contrats l'année dernière, cette année 21 ; **4 pour CS**

UPEM : **3 pour CS** ; abandon du fléchage par équipe, mais fléchés UPEM ; IMAGER comprise si le directeur est UPEM

+ 2 sur les deux pôles COMUE, « santé société » et « villes territoires »

Il faudrait s'organiser pour que les auditions se passent mieux : ne pas passer à nouveau 9h d'audition. Proposition d'un pré-classement, qui serait effectué préalablement au sein des EA.

Le principe du pré-classement ne fait pas l'unanimité ; en revanche proposer une discussion sur la recevabilité des dossiers lors d'un conseil de labo ? Idée qui n'est finalement pas conservée ; décision finale :

**Informers les encadrants de la trop maigre offre de contrats doctoraux de cette année, et les incitant à ne présenter que de très bons candidats.**

**+ proposition d'un courrier émanant du conseil de l'ED et de la direction des équipes**

#### **7. Premier retour sur les nouveaux séminaires mis en place**

Retours sur la fréquentation : trop peu de personnes, 3-4 doctorants pour chaque séminaire. Pour le séminaire « Sources », peu de monde, mais séances très riches.

---

<sup>1</sup> Dans les textes réglementaires, le collège 2 doit être égal au collège 1, et être constitué de doctorants à hauteur de 20% du total des membres. Puis à parts égales, les représentants des EC étrangers et représentants du monde industriel ou socio-économique.

Propositions :

- offre à diffuser aux étudiants de Master ?
- la question de la thématique n'est pas anodine ; à transformer ? à réalimenter car c'est souvent le même public d'une année sur l'autre.
- faire une information plus soutenue ? C'est ce que fait déjà Thanh-Ha ; les séminaires sont accessibles en ligne à tous les doctorants de la COMUE via le site ADUM, d'où d'ailleurs le fort taux d'absentéisme.

## **8. Prise en compte de l'enquête des doctorants**

Il faudrait réussir à placer les séminaires à des moments de la journée ou de la semaine plus accessibles à tous. Par exemple plus tard dans la journée.

Proposition par les doctorants d'une formule de regroupement, par exemple une journée continue, qui serait prévue très longtemps à l'avance, et pourrait prendre en compte les soucis méthodologiques des doctorants.

À ne pas le faire sur le format séminaire, qui nécessite un temps de « digestion » ; imaginer plusieurs types de moments dans la journée... En profiter pour dire à quel point il est bon d'aller écouter des choses très éloignées de son sujet !

Projet à concevoir en parallèle des séminaires.

## **9. Réseau des ED**

« Redoc »

Réseau international des écoles doctorales LSH < assoc internationale de sociologues

Adhésion : 650€ par l'école doctorale, reconduite car nous donne accès à beaucoup d'informations et de contacts, et permet que nos doctorants puissent se présenter à des universités d'été.

Veiller à ce que la publicité de ce réseau soit plus visible, tant sur le site de l'ED qu'auprès des EC.

Cf. aussi **RES CAM** Réseau Création, Arts et Médias

## **10. Création d'un comité de thèse**

À rediscuter

## **11. Questions diverses**

---

**Budget 2014 : 45 000€**

<b>ETAT DES DEPENSES</b> (au 27 mars 2014)	
Subventions doctorants	3 732,02€

Jurys de thèse	984,70€
Séminaires ED 2013	3 804,63€
Invités séminaires ED 2014	1 221,59€
Autre	16,80€
<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>9 759,74€</b>
<b>DEPENSES PREVISIONNELLES</b>	
Jurys de thèse	34 x 640 = 21 760€
Participation réseaux	650€
Journées Doctorants, jury d'attribution CD, fournitures	3 200€
<b>TOTAL prévisionnel</b>	<b>25 610€</b>
<b>Reste (pour subvention doctorants)</b>	<b>9 630,26€</b>

## COFINANCEMENT EA/ED

(au 27 mars 2014)

	Montant du financement de l'ED	Montant du cofinancement de l'EA	Nombre de demandes de financement
ACP	356€	923€	1
CEDITEC	205€	205€	1
IMAGER	938,60€	200€	3
LIRTES	730€	360€	4
LIS	882,42€	882,42€	4
LISAA	620€	580€	2
<i>Total</i>	<b>3 732,02€</b>	<b>3 150,42€</b>	<b>15</b>